

Communiqué de presse

20 janvier 2025

Monceau Assurances se renforce en constituant une SGAM et réaffirme ses engagements : des taux attractifs, des rendements solides, et une raison d'être au service de ses sociétaires

Monceau Assurances affirme une nouvelle fois son rôle de partenaire de confiance pour ses sociétaires, en dévoilant des taux de rémunération solides au titre de l'année 2024 et en affirmant sa raison d'être, ancrée dans des valeurs de solidarité, de durabilité et de mutualisme moderne.

Des taux compétitifs pour protéger et valoriser l'épargne

Lors du premier Conseil d'administration 2025, Capma & Campi annonçait les taux de rémunération applicables aux fonds euros de ses produits d'assurance-vie. Ces taux, qui traduisent une gestion prudente et performante, témoignent d'une volonté claire de répondre aux attentes des sociétaires :

- **Fonds euros Dynavie du Contrat Multifonds** (contrat diffusé depuis 2024) : 3 % net avant prélèvements sociaux.
- **Dynavie** (contrat diffusé entre 1997 et 2024) : 3 % net avant prélèvements sociaux.
- **Carnet Multi-Épargne** (contrat diffusé entre 1991 et 1997) : 2,80 % net avant prélèvements sociaux.
- **Carnet d'Épargne** (contrat historique de 1969 à 1991) : 2,55 % net avant prélèvements sociaux.

Ces niveaux de rendement reflètent la qualité de sa gestion financière et permettent de soutenir le pouvoir d'achat et la sécurité de l'épargne de ses sociétaires dans un contexte économique marqué par une inflation modérée et une croissance faible.

Revalorisation des rentes de services des produits retraite

En décembre 2024, le Conseil d'Administration de Capma & Capmi a validé le taux de revalorisation de la valeur de service du point de ses produits retraite L.441 entre 1,7 % et 3 % pour 2025 :

- **Régime Collectif de Retraite (RCR)** : +3 % (2024 : +5,5 %).
- **Fonréa** : +1,7 % (2024 : +4,5 %).
- **Fonds Acti Retraite** : +1,9 % (2024 : +5 %).
- **Monceau Retraite** : +2,3 % (2024 : +3 %).

Ces ajustements, illustrent la volonté du groupe de maintenir des rentes stables tout en s'adaptant aux fluctuations des marchés financiers.

Création de la SGAM

Le Collège de supervision de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) a donné son autorisation en décembre dernier pour l'affiliation de Capma & Capmi et de la Mutuelle Centrale de Réassurance (MCR) dans le cadre de la création de la SGAM Monceau Assurances (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle).

Cette autorisation marque une étape importante dans le renforcement de notre gouvernance et des liens entre les différentes entités du Groupe.

Ces avancées consacrent notre position et notre capacité à relever les défis stratégiques à horizon 2027.

Une raison d'être au cœur de la stratégie

Monceau Assurances s'engage à long terme pour un impact sociétal positif. Durant l'année 2024, le Groupe Monceau Assurances a fait de nombreuses consultations auprès de ses sociétaires, clients, administrateurs et collaborateurs en France, en Belgique et au Luxembourg.

A la suite de ces nombreuses réflexions, en fin d'année 2024, les Conseils d'Administration des sociétés d'assurance mutuelle composant le Groupe Monceau Assurances ont approuvé :

- **Notre Raison d'Être :**

"Dans une société où priment souvent l'individualisme et l'immédiateté, Monceau Assurances donne tout son sens, toute sa valeur, toute sa force au collectif, au savoir-faire et au temps long, en vous plaçant au cœur de sa mission d'assureur mutualiste "

- **Notre promesse :**

"Entre nous, un engagement, un accompagnement, un chemin partagé, pour longtemps."

- **Notre nouvelle signature de marque :**

« Pour vous, pour demain, pour longtemps. »

Monceau Assurances rappelle ainsi sa mission d'accompagnement de ses sociétaires et clients, en combinant expertise, proximité et solidité.

Un avenir prometteur

« Ces résultats et engagements reflètent notre ambition de conjuguer performance et responsabilité. Nous sommes fiers d'accompagner nos sociétaires en offrant des solutions adaptées à leurs besoins, tout en renforçant notre rôle de partenaire de confiance, » a déclaré Jérôme Sennelier, Directeur Général.

Fidèle à ses valeurs mutualistes, Monceau Assurances poursuivra sa stratégie axée sur la durabilité, la proximité client et l'innovation, au service de ses sociétaires et clients à travers la France, la Belgique et le Luxembourg.

Monceau Assurances, en bref

Monceau Assurances fédère des sociétés d'assurance mutuelle, servant plus de 300.000 sociétaires et clients. Réunissant ensemble un total de fonds propres combinés de plus d'un milliard quatre cents millions, les sociétés incluses dans le périmètre de combinaison gèrent un total de près de 11 milliards d'actifs. A partir de leurs sites d'exploitation en France, en Belgique et au Luxembourg, et grâce à leurs différents canaux de distribution, elles proposent des produits d'assurance IARD pour les particuliers, les commerçants artisans et petites entreprises, des régimes de retraite en points gérés « par capitalisation », des contrats d'assurance-vie aux performances durables et reconnues et propose des solutions patrimoniales haut de gamme. Chiffre d'affaires combiné 2023 : 1 Mds€ - Fonds propres comptables 2023 : 1,4 Mds€ - Actifs gérés 2023 : 11 Mds€. Pour plus d'informations : : www.monceauassurances.com.

Capma & Capmi, en bref

Société d'assurance mutuelle vie du groupe créée en 1955. A côté d'une gamme de produits d'assurance vie de type épargne, régulièrement primée, Capma & Capmi développe une activité dans les domaines de la rente viagère et de la retraite en points gérée par capitalisation. Chiffre d'affaires 2023 : 215 M€ - Fonds propres comptables 2023 : 512 M€ - Actifs gérés : 5,6 Mds€

Contact presse : Grégoire Valentin – 01 49 95 39 19 – gvalentin@monceauassurances.com